

Information aux patients

Évaluation de votre accompagnement par la méthode du patient traceur

Présentation de la démarche du patient traceur au patient et/ou à son proche

Les professionnels / équipes qui vous soignent s'interrogent régulièrement sur leurs pratiques et l'organisation pour améliorer les soins aux patients.

Dans ce cadre, nous vous proposons de répondre à quelques questions portant sur les soins et les aides dont vous avez bénéficié, leur organisation, les informations que vous avez reçues, la communication entre les professionnels qui vous accompagnent.

Durée

L'entretien dure entre 30 et 45 minutes.

Objectif

Cette analyse de votre parcours de santé se fait en collaboration avec les professionnels qui vous soignent et qui vous accompagnent sur le plan sanitaire, médico-social et en ville. Ils discutent de votre prise en charge, à partir de votre dossier. Les informations nécessaires à l'analyse de votre parcours seront partagées. L'objectif est d'identifier des pistes d'amélioration de votre prise en charge.

L'entretien permet de recueillir votre expérience sur votre prise en charge.

Méthode du patient traceur

La méthode du patient traceur établie par la Haute Autorité de Santé, consiste à choisir un patient dont la prise en charge est représentative d'un parcours, à évaluer cette prise en charge, en prenant en compte l'expérience du patient.

Nous vous proposons d'être ce patient.

Nous souhaitons vous interroger sur la perception que vous avez de votre accompagnement et sur les informations que vous avez reçues.

L'objectif est d'identifier des situations qui pourraient justifier que des actions d'amélioration soient conduites pour améliorer la prise en charge.

Si vous êtes d'accord, 1 ou 2 professionnels vous rencontreront pour vous écouter et vous poser quelques questions. La présence d'un proche est possible si vous le souhaitez.

Quel type de questions peut on me poser ?

L'entretien ne portera pas sur votre état de santé mais sur l'organisation de votre parcours. Il vous sera demandé par exemple si vous avez été informé(e) des examens à faire, de leurs résultats, si vous avez bien compris les informations délivrées, si l'on s'est préoccupé de l'existence de douleurs, si vous avez été associé(e) à toutes les décisions qui vous concernent.

Puis-je vraiment parler librement ?

Il est important de pouvoir donner librement votre opinion et de pouvoir vous exprimer.

Votre opinion sur ces différents sujets est très importante. Elle vient alimenter d'autres informations recueillies au travers de l'échange ultérieur qui sera réalisé au sein de l'équipe, et des données issues de l'observation, notamment du dossier médical.

L'ensemble des réponses est confidentiel et soumis au secret professionnel. Avec votre accord, les informations recueillies durant l'échange pourront être restituées à l'équipe à des fins d'amélioration des organisations et des pratiques, uniquement dans le cadre de la mise en œuvre de la démarche du patient-traceur.

Puis-je refuser de répondre aux questions ?

Vous avez la liberté d'accepter ou non de réaliser cet entretien. Vous pouvez refuser à tout moment d'y participer bien qu'ayant donné votre consentement. Vous pouvez refuser de répondre à certaines questions.

Que devient mon témoignage après l'entretien ?

Le document récapitulatif de l'entretien est anonymisé et ne fera en aucun cas partie de votre dossier. Suite à cette évaluation, des actions d'amélioration pourront être mises en œuvre et les professionnels pourront assurer le suivi de ces actions pour lesquelles ils se seront engagés.

Nous vous remercions de votre contribution à l'amélioration de la qualité des soins.

Je soussigné(e), Mme ou M.

NOM.....

NOM DE NAISSANCE.....

PRÉNOM(S).....

Né(e) (JJ/MM/AAAA) le/...../.....

à (ville)

N° de département :

Atteste

- donner mon accord
- ne pas donner mon accord

Pour participer à la méthode de l'accompagné traceur prévue le/...../.....

Je suis informé(e) que je peux renoncer à ma participation en retirant mon consentement à tout moment.

Fait à, le/...../.....

Signature (du patient, du représentant légal ou du tuteur)*

*précédée de la mention manuscrite « Lu, approuvé et compris »